Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 48

Artikel: Surnoms de communes vaudoises

Autor: Chambaz, Octave

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195862

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1 panvier, 1 panv

PRIX DES ANNONCES
Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Surnoms de communes vaudoises.

Pour compléter, dans une certaine mesure, les renseignements recueillis jadis sous ce titre, d'abord par Louis Favrat, notre regretté maître en patois, comme l'appelait Eugène Rambert, et que le Conteur a été le premier à publier; puis enfin, il y a quelque trois ans, par un patoisant neuchâtelois, doublé d'un érudit, M. Fritz Chabloz; nous nous permettons de consigner ici quelques glanures faites après eux, particulièrement dans le Gros-de-Vaud.

Est-il besoin d'ajouter qu'il serait puéril de chercher, dans cette faible contribution offerte aux amis des traditions locales, aucune intention désobligeante à l'adresse de qui que ce soit. Quant à la saveur de quelques dictons, nous convenons qu'elle ne peut être du goût de tout le monde. Cependant les plus chatouilleux nous accorderont qu'à l'occasion il faut savoir, — d'autres, d'ailleurs, l'ont fait avant nous, — sacrifier à la vérité historique certains scrupules, souvent plus apparents que réels.

Le dialogue suivant, en forme de quatrain, a été longtemps une insulte à l'adresse de la ferme d'Alliérens, au cercle de Moudon:

> Dé iau vin tou piou bllanc? Dé la buïa d'Alliéran. T'a te bin fé mau? Né pas pî cheintu lou tsaud!

Arrissoules (en patois, Ressablè), lè grantè-gâolè, sans doute pour la rime, et lè Potai ou lè z'Auvergnats. » Nous avons reçu d'un octogénaire une version de la légende concernant ces deux derniers sobriquets, un peu différente de celle rapportée par Fayrat La voici.

de celle rapportée par Favrat. La voici : Le berger de cochons aperçoit un jour dans les fins une demi-douzaine de chaudronniers ambulants (potai, en patois), qu'il prend pour des Autrichiens ou des brigands; ce qui, paraît-il, était tout un. Il les voit entrer dans le bois dominant le village et pense qu'ils ne peuvent mieux choisir leur poste d'observa-tion avant la nuit, qu'ils attendent évidemment pour faire «un coup». Il s'empresse alors d'aller donner l'alarme. Tous les hommes valides, munis des armes traditionnelles pour de pareilles alertes, faux, fourches, tridents, etc., accourent à la lisière de la forêt. Mais aucun d'eux n'a le courage d'y pénétrer. C'est alors que fut prononcée, à l'adresse du « commis d'exercice », la phrase demeurée populaire dans la contrée : « Comice, tè que t'a passa l'écoula, foncé dein lou bou! » (fonçà, avancer hardiment, en bravant tous les obstacles). Le commis obéit, et trouve les pacifiques Auvergnats assis autour d'un feu, en train de faire cuire leur maigre repas. Le double surnom dont les gratifièrent, à la suite de cette équipée, leurs voisins de Chavannes-le-Chêne et Rovray, rendirent les gens d'Arrissoules, - toujours d'après la tradition, — vindicatifs à l'égard du malencontreux « bovairon »; lequel, pour avoir la paix, se résigna à aller garder ailleurs d'autres troupeaux.

CHAMPTAUROZ, *lè Maurè*, cheval de labour. Peut-être a-t-on voulu faire allusion à Chevalley, nom de famille très répandu dans ce village.

CHÈNE ET PAQUIER. On dit couramment en patois: Aô Tsàno, lé z'Ano, aô Paqui, lè z'Agni, pour satisfaire uniquement, semble-t-il, un besoin de rimer. C'est le cas, on le sait, pour beaucoup d'autres endroits.

COMBREMONT-LE-PETIT. A part lé Lào, lè vîlet ou modzon, petits veaux.

Corcelles-sur-Chavornay, lè Magnin. Même

allusion qu'à Champtauroz.

CRONAY, lè Corbè, lè Niaquel u et lè Sacca ou Sakar. L'explication que nous donnons de ce dernier sobriquet fait suite à la légende citée par Favrat au sujet du second. Voici ce que nous disait, à ce propos, avec une grâce et une naïveté d'un autre âge, une vieille personne de la paroisse: Quand des jeunes gens des villages voisins se trouvaient réunis avec ceux de Cronay, à une abbayi par exemple, et qu'ils voulaient les piquer au vif, ils tenaient près d'eux ce dialogue: « A Cronay diérou veindan-te la tsai dè tsévau crêvà? — Sa Kar (sept kreutzer). Est-te gras? - N'ia que l'ou, n'ia que l'ou! c'està-dire il n'y a que l'os. Ces quelques mots suffisaient parfois pour amener, la fumée du vin aidant, des batteries que les provocateurs étaient les premiers à regretter.

DENEZY. Aux trois surnoms déjà connus lè Ludzon, lè Cadet et lè Medze-compoùta, dont aucun ne se prète à la rime, il faut ajouter lè Boun'ozi, les éperviers. Il était du devoir d'un « bourgeois » de réparer cette impardonnable omis-

Donneloye, lè z'oûté. Quelques plaisants mystiques prétendent que les cloches de ce village disent en carillonnant:

Suzon Beliaud Granta guindo! Baille à medzi A tè z'einfan, an, an Craîxan dé fan, an, an; Dezo lou banc, an, an.

Ce sont apparemment les mêmes farceurs qui ont baptisé la cloche de Molondin, *lou berna*, pelle à feu.

ESSERTINES (district d'Echallens), lè Patâi, chiffonniers. Le surnom de « Croque-lindines » donné aux habitants d'Essertines sur Rolle signifie littéralement croque-larves du pou.

Niédens, *lè coucous*, sans méchante allusion, croyons-nous. Ce hameau, caché au milieu de belles forêts de sapins, doit offrir un séjour agréable aux oiseaux de passage.

Pahlly, lè Rondze-mulets, ronge-mulets. On dit:

Rondze-mulets dè Pailly, Que battan lo diablio ao lhi! Rondze pioux, quant'iai z'ou! Rondze mulets, quant'iai crapiet!

Prahins, *lè bravè dzein*. Un des rares surnoms bienveillants. Mais n'est-ce peut-être encore que pour la rime?

ROVRAY, «la Petite France» et lè Français. La tradition rapporte qu'à l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes, un noble réfugié français, du nom de de Beaune, possesseur d'un magnifique château dans le département de la Côte-d'Or, demanda à acheter la bourgeoisie de Rovray. On fut honoré de la lui accorder, même à crédit, et avec d'autant plus d'empressement qu'il se disait célibataire, et laissait espérer un brillant héritage, lequel ne pouvait manquer d'être prochain': les malheurs l'ayant vieilli avant l'âge et le heimwch promettant d'abréger ses jours.

Par une louable prudence, que la légende attribue à tous les riches français de ce temps-là, de Beaune avait été initié aux secrets d'une profession manuelle: il maniait habilement la scie et le rabot. Preuve en soit le cadeau d'un chauffe-pieds qu'il fit à chaque ménagère de Rovray, dès son arrivée, libéralité qui ne contribua pas peu à entretenir les belles espérances de ses nouveaux combourgeois.

Ces illusions tombèrent quand la nouvelle se répandit que ses biens avaient été confisqués et qu'arriva, un beau jour, un enfant qui se réclamait de son nom. Elles firent place à des sentiments tout différents, lorsque dans la suite il fallut subvenir aux besoins du «Français» devenu infirme et nécessiteux, ainsi qu'à l'éducation de son fils. De là, paraîtil, le surnom.

RUEYRES, *lè Bornicans* ou *Bourriques*. On dit sur le modèle de Champvent, avec de légères variantes:

Ruayrè, Ruayrè la vella, Aô quatro carro la famena. Dù lo borni d'amont, Vitè ti larrè dè caïon; Dù lo borni d'avau, Vitè ti larrè dè tzévau; Dù lo borni d'au maîtein, Vitè ti larrè dè polliein.

On dit encore : Ruayrè brrrt! — D'au papet au truffè fá frrrt!? —

TREYTORRENS, près Combremont, lè tsin, les chiens.

Leurs voisins fribourgeois de Murist sont lè Toffatsin, étouffe-chiens, et ceux de la Vounèze lè pounèzé.

Nous terminons par un jugement peu charitable, porté sur quelques communes du centre du canton. Les personnes qui taxent les recherches de ce genre de futilités pourront librement retourner contre nous le mot de la fin.

> Vuarreins, Vuarreindzi, Essertenes et Pailly, Oppeins et Orzeins; Tot cein ne vaut rein!

> > OCTAVE CHAMBAZ.

Les maris américains.

On a déjà dit bien des choses sur les maris américains, mais il paraît qu'on avait oublié quelques détails que voici:

Les maris américains diffèrent notablement des maris d'Europe et néanmoins on ne parait pas encore fixé sur la question de savoir lesquels valent le mieux. Il semble pourtant que